CONSEIL DE VILLE

mercredi 25 avril 2018

Liste des collectifs reconnus par le Conseil de ville : voir à la fin de ce compte-rendu la liste à jour au 25 avril 2018.

Introduction par Madame le Maire, Francie Mégevand et Raoul Urru, adjoint à la vie associative et à la citoyenneté.

La première partie du Conseil de ville est consacrée à la Tranquillité publique. En préambule, Jean-Luc Rochas, conseiller délégué à la sécurité publique et la prévention remercie tous les acteurs de la Ville qui contribuent à ce que Eybens soit une «une ville apaisée».

Lors de cette réunion, les missions de deux services sont présentées : la police municipale et la prévention éducative et sociétale.

Partie I - Tranquillité publique

Police municipale

Joël Seguin, responsable du service, rappelle les compétences générales (tranquillité, sécurité, salubrité) et les compétences spécifiques (judiciaires, administratives).

L'équipe est composée de deux femmes et 5 hommes. Les policiers municipaux sont tenus de suivre des formations continues obligatoires. Les charges de personnel sont de 380 000€. Ils sont équipés d'armements (pistolet à impulsion électrique...), de caméras piéton et de verbalisation électronique. Les patrouilles sont assurées en voiture, en moto ou à vélo.

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h (jusqu'à 20h pendant l'ouverture de la piscine) et le samedi matin de 8h à 12h. Le service est joignable au 04 76 60 76 01.

J. Seguin informe également sur les liens étroits avec la gendarmerie. Le major Caparosse commandant de la brigade de gendarmerie d'Eybens, présent à la réunion, et J. Seguin font des points tous les lundis sur les événements de la semaine précédente.

Dernière information : depuis le début de cette année, il est interdit de fumer et de vapoter dans les aires de jeux. L'amende est de 68€.

Prévention

Christine Kersual, responsable de la mission prévention éducative et sociétale, présente ce nouveau service. Il compte deux techniciens qui travaillent en soutien des services de la Ville et animent une réflexion transversale. Son rôle est de promouvoir des initiatives et des actions qui contribuent à la tranquillité publique. Il développe une culture du dialogue et de la médiation pour un partage paisible et harmonieux de l'espace public. Plusieurs actions éducatives et de préventions sont mises en place en direction des enfants et des jeunes. La prévention passe également par la lutte contre les discriminations et pour l'égalité. La mission prévention intervient dans différentes actions notamment en matière de prévention routière, dans l'usage d'internet et des réseaux sociaux.

Une fois par trimestre, une permanence tranquillité se tient dans les différents quartiers de la ville permettant d'échanger sur les difficultés vécues par les habitants. Les élus et les services de la ville participent à ces rencontres.

Depuis 2017, la compétence de la prévention spécialisée a été transférée du Département à la Métropole. Elle vise à permettre à des jeunes en voie de marginalisation de rompre avec l'isolement et de restaurer le lien social. Cette action est placée sous l'autorité des départements dans le cadre de leur politique de protection de l'enfance. Elle ne lutte pas directement contre la délinquance juvénile mais y contribue. La délinquance n'étant que l'une des voies possibles de marginalisation des jeunes.

A Eybens, un éducateur travaille en lien avec les services de la Ville et les partenaires. Il accompagne des jeunes et leurs familles. Il est présent dans les lieux où sont les jeunes : espaces publics, collège... Le poste de l'éducateur est financé à parts égales par la Ville et le Département pour une action «animation de prévention». La Ville met à sa disposition un local situé à côté de l'école du bourg.

Pour la deuxième année, la Ville fera appel, de fin avril au 14 juillet, à deux médiateurs de l'association AGIL pour assurer un partage paisible de l'espace public.

Partie II – Point sur les collectifs / concertations élus-habitants

Comité de Quartier Nord

B. Jalabert, Président du Comité de quartier Nord, annonce l'organisation d'une «journée propreté» en partenariat avec la Ville le vendredi 27 avril. Cette action débutera à 16h devant l'école du Val avec les enfants du périscolaire et se poursuivra dans le quartier de 17h à 18h30. Elle se terminera par un rafraîchissement offert par la Ville devant la Maison des habitants les Coulmes.

Partie III – Appel à projets, nouvelles idées ou nouveaux collectifs d'habitants

Collectif pour la Réhabilitation des fusillés pour l'exemple

J. Penin propose la création d'un collectif d'habitants dans le but de récolter des fonds pour l'érection d'un monument en l'honneur des fusillés pour l'exemple qui devrait être inauguré en 2019 sur la commune de Chauny.

C'est l'Association pour l'Érection d''un Monument en Hommage aux Fusillés pour l'Exemple fondée en décembre 2014 qui est à l'origine de ce projet. Les autorités officielles refusent depuis des années de réhabiliter les soldats fusillés pour l'exemple. L'érection de ce monument permettra à tous les citoyens de participer à la réhabilitation des fusillés.

L'histoire familiale de J. Penin l'a poussé à s'investir dans ce projet et invite les habitants à participer, même de manière modeste, au financement de ce monument.

Les Ba'rue'deuses

Liliana Vergoby et Laura Richard sont deux volontaires en Service Civique pour le programme "Rêve & Réalise" au sein de l'association Unis-Cité à Grenoble. "Rêve & Réalise" offre la possibilité à 12 jeunes porteurs d'un projet personnel et solidaire de le mener à bien tout en étant accompagnés et formés pour une durée de 8 mois.

L. Richard, jeune Eybinoise, présente l'association qu'elle a créée avec Liliana Vergoby le 21 février dernier. Leur objectif est d'informer et de sensibiliser sur le harcèlement de rue. Selon un sondage qu'elles ont mené sur un échantillon de plus de 400 réponses, 92% des femmes ayant répondu ont déjà été victimes de harcèlement dans la rue et/ou dans les transports en commun ; elles souhaitent lutter contre cette tendance.

Le projet de Campagne de Sensibilisation au Harcèlement de Rue a débuté le 2 novembre 2017, elles le portent sous le nom "Les Ba'rue'deuses". En effet, Rêve et Réalise est un tremplin pour monter leur projet grâce aux formations, accompagnements proposés. Maintenant qu'elles sont mieux informées, elles prennent leur autonomie en créent leur propre association afin d'assurer une indépendance grandissante ainsi que la pérennité du projet.

Elles s'engagent à mener une campagne de sensibilisation contre le harcèlement de rue grâce à des flyers, affiches et impressions de phrases chocs/humoristiques en rapport avec le thème sur différents produits, à être actives sur les réseaux sociaux par le biais d'une page dédiée ainsi qu'à mettre en place des ateliers de prise de confiance et/ou des expositions dans des lieux publics.

Elles agissent en pensant que :

- x le respect est une notion fondamentale au sein de notre société,
- x la société tend vers un fonctionnement plus égalitaire,
- x se rassembler donne davantage de force et de confiance afin d'agir plus facilement,
- x l'expression et la parole sont des libertés fondamentales et nécessaires à une amélioration de la confiance en soi de chacun,
- x transmettre la prise de conscience du harcèlement et des droits des femmes grâce à la parole permet une meilleure confiance et connaissance pour tous.

Depuis mars, des expositions sont organisées dans différents lieux accessibles à tous, en particulier aux jeunes de 15 à 25 ans.

En plus de ces actions, l'association est active sur les réseaux sociaux en publiant des informations pertinentes sur le thème du harcèlement de rue, les témoignages précédemment recueillis, des échantillons du résultat du sondage mené. Pour finir, des accessoires comme des t-shirts, pochettes, sacs avec des phrases humoristiques, informatives ou chocs en liaison avec le thème du harcèlement seront proposés à la vente.

Le but est que le projet puisse voyager entre les diverses communes de Grenoble avec pour objectif de maximiser l'étendue de la sensibilisation et la transmission d'informations au sujet du harcèlement. Etant Eybinoise, L. Richard souhaite que la ville puisse aussi profiter des actions de l'association en proposant d'accueillir les différents événements comme l'exposition avec le vernissage dans des lieux comme le Point d'Information Jeunesse, les Maisons des Habitants, éventuellement des écoles de la ville.

Partie IV - informations de la Ville

Semaine du Développement Durable

H. Reverdy, conseiller délégué aux Espaces verts et aux déplacements doux, annonce les rendez-vous proposés dans le cadre de la Semaine du Développement Durable du 30 mai au 5 juin :

- Mercredi 30 mai, 18h30 : atelier citoyen sur la qualité de l'air et les déplacements, salle du Conseil municipal,
- Samedi 2 juin, 13h30 : inauguration de la mare suivie à 14h de la troisième édition de la fête champêtre, place Condorcet. Des animations et des ateliers autour du jardinage, de la biodiversité et de la transition énergétique et écologique seront au programme.

Nature en ville

Les élus propose aux habitants de participer à la réflexion et aux décisions concernant les initiatives citoyennes autour du jardinage et de l'agroécologie (jardinons eybens, projet de l'Espace nature, jardins familiaux...) en mettant en place une gouvernance partagée.

Le socle de cette gouvernance est constitué de cinq cercles :

- Espace pédagogique et sensoriel (petite enfance, enfance, Ehpad...etc)
- Jardinage écologique (potager partagé de l'Espace nature...etc)

- Jardinons Eybens (espaces incroyables comestibles sur toute la commune)
- Faune-flore (arbres, arbustes, haies, mare de l'espace nature...etc)
- Jardins familiaux (jardins familiaux eybinois sur toute la commune)

En projet, un dernier cercle qui devrait être constitué par un agriculteur professionnel en agriculture biologique à l'Espace nature

Plénière du Conseil de la Vie Associative

Le jeudi 26 avril sera organisée une nouvelle assemblée plénière réunissant les présidents d'associations pour partager un moment festif autour du thème «Imaginons les relations Ville-Associations».

Budget participatif 2018

Raoul Urru annonce le lancement de la troisième édition. Les projets des habitants pourront être déposés jusqu'au 1^{er} juin pour être ensuite soumis au vote des Eybinois en décembre 2018.

Partie V – Questions libres

Combien de contraventions par an sur la commune?

Il y a entre 500 et 600 contraventions dressées par la police municipale.

Est-ce que la police municipale est en relation avec les polices municipales des villes limitrophes ? Peu de rapport car Eybens est en zone gendarmerie alors que ces villes sont en zone police nationale.

Un habitant s'inquiète de voir les poubelles papiers restent toute la journée dans la rue. Il voudrait savoir si la Ville peut demander aux syndicats de copropriétés d'imposer aux habitants de les sortir le matin de la collecte et non la veille.

Un rappel de la règle sera fait aux syndics.

Est-ce que la Ville a identifié des zones où se produisent des troubles à la tranquillité publique et quelles sont les mesures prises ?

La police municipale fait régulièrement des patrouilles dans certaines zones mais c'est surtout la gendarmerie qui intervient. En effet, ces zones sont connues et appellent une vigilance particulière. Le major Caparosse explique que, dernièrement, une opération de gendarmes en civil a eu lieu sur la commune.

Quelles solutions pour régler le problème de nuisances sonores sur le parking près de la pharmacie des Ruires ?

Le maire rappelle que ce parking est privé. Il a été proposé au propriétaire de prendre en charge la fermeture de l'accès. Une réunion sera organisée avec les riverains pour échanger sur ce sujet.

Demande de toilettes dans les parcs de la Ville.

Les élus ont étudié la possibilité d'installer des toilettes sèches mais le coût de l'achat et de l'entretien est trop important. En effet, il faut compter 25 000€ pour ce genre de toilettes. Il faudrait peut-être étudier d'autres possibilités, par exemple des cabines.

Est-ce que le plan piétons a été arrêté par la Métro?

Pour l'instant, l'étude est toujours en cours.

Le Maire annonce la présentation du Plan de Déplacement Urbain (PDU) lors de deux réunions publiques en mai/juin et l'enquête publique en automne.

PROCHAIN CONSEIL DE VILLE mardi 19 juin 2018 à 18h30 Parc de l'enfance

Voir sur site de la Ville le diaporama présenté lors du Conseil de ville

Collectifs reconnus par le Conseil de ville – au 25/04/2018

Un collectif peut être éphémère ou pérenne, thématique ou territorialisé... Seuls quelques membres par collectif sont indiqués dans le tableau suivant

NOM DU COLLECTIF	NOM DES RÉFÉRENTS	INTERLOCUTEUR VILLE	
NOM DO GOLLLOTH	HABITANTS	INTERCOOLEGIC VILLE	
Collectif mixte Espace nature		Citoyenneté	
Collectif mixte chiens		Citoyenneté	
Collectif mixte avenue d'Echirolles		Citoyenneté	
	Collectifs d'habitants		
Collectifs «v	oiries, déplacements, territoires, ha	abitat»	
NOM DU COLLECTIF	NOM DES REFE	NOM DES REFERENTS HABITANTS	
Piétons cycles	Gérard Mennetrier, Rémy Jost		
Projet du Val	Caroline Gilouin		
Comité de quartier Nord	Bernard Jalabert		
Antennes Relais	Emmanuel Schneider		
Projet les Javaux			
Projet réhabilitation des fusillés	Jacques Penin		
C	ollectifs «festivités, lien social»		
NOM DU COLLECTIF	NOM DES REFERENTS HABITANTS		
Z'Eybinoiseries	H Cipra, P Pellegrini,		
Summer party	Point Informations Jeunesse		
	H Cipra, P Pellegrini, C. Gervasoni		
Les 3Z			
Les 3Z	Collectifs «végétalisation»		
NOM DU COLLECTIF	Collectifs «végétalisation» NOM DES REFE	ERENTS HABITANTS	
		ERENTS HABITANTS	
NOM DU COLLECTIF	NOM DES REFE	ERENTS HABITANTS	
NOM DU COLLECTIF IC Jardin des courges du Val	NOM DES REFE	ERENTS HABITANTS	
NOM DU COLLECTIF IC Jardin des courges du Val IC Maisons Neuves	NOM DES REFE B. Jalabert B. Jalabert		
NOM DU COLLECTIF IC Jardin des courges du Val IC Maisons Neuves IC Jardin place René Char	NOM DES REFE B. Jalabert B. Jalabert Jacques Penin		